



*Recevoir une fille au pair, un enrichissement
culturel pour toute la famille !*

DOSSIER D'INSCRIPTION
Fille au pair
A compléter par la famille d'accueil

Page 2	Lettre de présentation de Go Study & Travel
Pages 3 - 6	Fiche de candidature
Pages 7 - 9	Planning
Pages 10	Liste de tâches ménagères
Page 11 - 12	Conditions du programme au pair
Page 13	Assurance internationale
Pages 14-15	Contrat de prestation de services
Page 16	Inscription URSSAF

Chère Famille

Nous sommes heureux de vous aider dans les démarches pour accueillir votre future au pair et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous faisons parvenir notre documentation du programme au pair. Notre motivation principale est la sécurité et le bien-être de vos enfants. Nous sommes également très attachés à l'expérience de la candidate ou du candidat au pair. Nos jeunes filles et jeunes gens sont soigneusement sélectionnés afin de répondre à vos attentes.

De plus, nous souhaitons vous donner quelques informations complémentaires : en effet, pour recevoir une personne au pair, vous devez vivre non loin d'un centre-ville (c'est-à-dire proche d'un centre commercial, d'un cinéma, d'un quartier étudiant, d'un réseau de transports en commun, d'une bibliothèque, etc.) et la personne au pair doit pouvoir suivre des cours de français pour personnes étrangères dans une école ou université appropriée si elle ou il reste plus de 3 mois.

Nous vous présentons notre organisme :

Go Study & Travel est une agence chargée de l'accueil, de la formation et du placement de personnes au pair.

Son objectif :

Aider des jeunes personnes à effectuer dans les meilleures conditions possibles un séjour au pair en France, permettant ainsi à des familles d'accueil de trouver de façon efficace une personne correspondant à leurs besoins.

Par ce biais, notre agence souhaite faciliter les échanges culturels entre la France et d'autres pays à travers l'organisation de séjours au pair au sein de familles d'accueil françaises. Elle souhaite également promouvoir l'apprentissage de la langue française parmi les étudiants étrangers, faire connaître la vie et les coutumes françaises dans un cadre d'enrichissement culturel.

Pour plus de renseignements : www.gostudy-travel.com

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la liste des documents nécessaires à la constitution de votre dossier :

- ❖ Le dossier d'inscription pour recevoir une personne « Au pair » : vous avez la possibilité de le compléter en ligne ou de l'imprimer et le compléter à la main.
- ❖ L'emploi du temps complété et signé
- ❖ Une lettre de présentation de votre famille adressée à votre futur(e) au pair
- ❖ Les conditions générales approuvées
- ❖ Contrat de prestation de services daté et signé
- ❖ Les chèques (frais d'inscription, frais de placement et démarches administratives en France)
- ❖ Des photos de famille avec vos enfants.
- ❖ Une photo de la chambre de votre future au pair (si possible)

Pour les longs séjours, il faut nous faire parvenir votre candidature au minimum 2 mois avant la date d'arrivée, pour nous permettre d'effectuer votre placement dans les délais.

Concernant les séjours d'été, nous devons recevoir votre dossier au plus tard fin mai.

IMPORTANT : pour donner suite à votre recherche, retournez votre dossier d'inscription daté et signé, accompagné des chèques correspondants aux prestations souhaitées. **Ces deux chèques sont à envoyer lors de la constitution du dossier à l'ordre de Go Study & Travel.**

Nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

L'équipe de Go Study & Travel

FICHE DE CANDIDATURE FAMILLE

Nom de famille <i>Family Name</i>		Adresse complète <i>Full Address</i>	
Célibataire <input type="checkbox"/> <i>single</i>	Mariés <input type="checkbox"/> <i>Married</i>	Famille monoparentale <input type="checkbox"/> <i>Parent alone</i>	Divorcés <input type="checkbox"/> <i>Divorcee</i>
Je souhaite un(e) <i>I am looking for</i>	Au Pair 30 h/s	Au Pair Plus 35 h/s	Summer Au Pair 40 h/s
Résidez-vous dans une: <i>Do you live near a</i>	Grande Ville <i>Big Town</i>	Ville Moyenne <i>Medium Town</i>	Petite Ville <i>Small Town</i>
LES PARENTS <i>The Parents</i>		La Mère <i>Mother</i>	Le Père <i>Father</i>
Prénom <i>First Name</i>			
Numéro de téléphone : Domicile <i>Home Telephone Number</i>			
Numéro de téléphone : Portable <i>Mobile Telephone Number</i>			
Veillez préciser le meilleur moment pour vous joindre entre 8h et 18h <i>Please specify when it is convenient to call you between 8am and 6pm</i>			
Adresse Email <i>Email Address</i>			
Profession <i>Profession</i>			
Date de naissance: <i>Age</i>			
Nationalité <i>Nationality</i>			
Langues parlées à la maison <i>Languages speak to home?</i>		Français <input type="checkbox"/> <i>French</i>	Espagnol <input type="checkbox"/> <i>Spanish</i>
Anglais <input type="checkbox"/> <i>English</i>		Autre <input type="checkbox"/> <i>Other</i>	
Avez-vous déjà employé une personne au pair? <i>Have you already used an au pair person?</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Si, Oui, expliquez votre expérience : <i>If, Yes, explain your experience:</i>	
Fumez-vous à la maison? <i>Do you smoke at home?</i>		Quels animaux domestiques avez-vous? <i>Any pets? Size & breed?!</i>	
Pratiquez-vous éventuellement une religion? <i>Do you practice any religion at home?</i>			
Décrivez votre mode de vie, vos goûts et centres d'intérêts, le profil de la famille <i>FAMILY LIFESTYLE – Describe your lifestyle, your hobbies, your interests, the family personality!</i>			

CONCERNANT VOS ENFANTS

Prénom <i>Name</i>	Age <i>Age</i>	Date de naissance <i>DOB</i>	Caractère, centre d'intérêts, leurs hobbies. <i>Personality, hobbies,</i>	Besoins particuliers <i>Particular needs</i>

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE AU PAIR

Notre priorité est de sélectionner une personne qui convienne à votre famille et qui saura bien s'occuper de vos enfants, d'où l'importance de remplir ce questionnaire.

Our priority is to select a person who suits to your family and who will know well how to take care of your children, where from the importance to fill this questionnaire.

Date d'arrivée souhaitée: <i>Earliest Start Date?</i>		Date d'arrivée souhaitée au plus tard <i>Latest Start Date?</i>	
Durée souhaitée: <i>Preferred Duration (No. of Months)</i>		Durée minimum acceptée <i>Minimum duration accepted</i>	
Accepteriez-vous une personne qui fume ? <i>Will you allow a smoker?¹</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	La personne pourra elle fumer en dehors de la maison? <i>Absolutely Not / Yes if they never smoke on our property</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Jamais devant les enfants <i>Absolutely Not / Yes if they never smoke in our property or with children</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Nous préférons une non-fumeuse <i>We prefer a non-smoker</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Désirez vous que la personne sache conduire? <i>Need a driver?²</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Accès à la voiture durant son temps libre? <i>Use of car off duty?</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Age souhaité (18 à 27 ans) <i>Age Range of your Au Pair</i>		Niveau de Français <i>French Level?</i>	
Débutant, Intermédiaire ou Avancé? <i>Basic / Inter /Advanced?</i>		Acceptez- vous un jeune homme au pair? <i>Wold you accept a male Au pair?</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Quelles sont vos exigences? Caractère souhaité, compétences, expérience exigée MORE DETAILS : Preferred Personality, Skills & Experience required			
Accepteriez-vous une personne végétarienne? <i>Accept a vegetarian?</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Accepteriez-vous une personne d'une religion différente de la vôtre? <i>Will you accept a candidate with a religion that isn't yours?</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

LES COURS DE LANGUES

La personne au pair pourra-t-elle bénéficier d'une aide de votre part pour ses cours de langues ?

The au pair person can such benefit from a help from you for its language courses?

Oui Non

10€ 15€ 20€ 25€

Autres : _____
Other

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Tâches demandées en dehors de la garde des enfants

Tasks required except the childminding of the children

Oui Non

Précisez :
Specify :

Aide a la cuisine
Help in the kitchen

Oui Non

Précisez :
Specify :

Jours de congés hebdomadaires?

Weekly days off?

Lundi Mardi Mercredi Jeudi,
vendredi Samedi Dimanche

La personne aura-t-elle des jours fixes de baby-sittings ?

The she anybody will have fixed days of baby-sittings

Oui Non

La personne devra elle faire des baby-sittings le week-end ?

The person will have to she make baby-sittings the weekend?

Précisez :
Specify :

Argent de poche par semaine
Pocket money/week

Précisez :
Specify :

Nombre. d'heures de ménage par semaine
Max/hours week

Précisez :
Specify :

VOTRE LIEU DE RESIDENCE

YOUR TOWN

Quelle est la grande ville la plus proche de chez vous? A combien de km, minutes en voiture se trouve-elle?

What are the nearest large town(s)? Distance from your home?

Décrivez les commodités et possibilités de loisirs dans votre ville? (Ciné / gym / shopping / vie nocturne etc)

Describe the facilities in your town/village: (cinema, shopping, gym, nightlife etc)

Transports en commun, à combien de minutes à pied se trouve l'arrêt le plus proche?

Local Transport (how far is the nearest train station / bus stop by foot etc, how regular are they etc)

DESCRIPTION DU LOGEMENT DE LA PERSONNE AU PAIR

Please Describe Your Au Pair's Accommodation

Décrivez la chambre de la personne Au Pair

(la surface, les meubles, la salle de bain etc...)

IMPORTANT : la personne Au Pair doit avoir sa propre chambre

Describe the Au Pair's bedroom – e.g. size, furniture, tv/radio, bathroom. The Au Pair must have their own room for their sole use

Veillez décrire le reste de votre logement:

(appartement ou maison, nombre de chambres, jardin, Internet, etc...). Si possible joindre des photos de la chambre de la personne Au Pair

Please describe the rest of the house & if possible attach a photo of your Au Pair's room: Number of bedrooms / reception rooms / bathrooms, House/Flat? Garden, bike, internet, etc

LA PERSONNE AU PAIR POURRA-T-ELLE ?

Avoir accès à internet

Have access to internet

Oui **Non**

Précisez :

Specify:

Utiliser le telephone

Use the phone

Oui **Non**

Précisez :

Specify:

Inviter des amis

Invite some friends

Oui **Non**

Précisez :

Specify:

Participer aux différentes activités familiales

Participate for differents activities

Oui **Non**

Précisez :

Specify :

Accompagner la famille en vacances

Come with you on hollidays

Oui **Non**

Précisez :

Specify :

Comment avez-vous connu Go Study & Travel?

How did you hear about Go Study & Travel?

Précisez : (internet, google, un ami)

Specify: (internet, Google, a friend)

Si vous souhaitez écrire une lettre à votre future au pair, faites-le dans le cadre ci-dessous.

If you would like to write to your au pair, you can do it below.

Organisons-nous à votre rythme !

Ce planning est destiné à aider votre jeune fille ou jeune homme au pair à comprendre ce qui est attendu d'elle/de lui pendant son séjour au sein de votre famille. Bien entendu, ce planning peut varier d'une semaine à l'autre. Cependant, il doit refléter ce que vous attendez de votre jeune au pair au quotidien.

Il pourra être affiné à l'arrivée de votre Au Pair mais en aucun cas être trop différent du planning initialement envoyé.

En effet elle/il se fondera sur ce document pour décider si elle/il accepte de venir dans votre famille. D'où l'importance de remplir ce document le plus précisément possible. Veuillez hachurer sur l'emploi du temps les heures de présence demandées, ainsi que les soirées de baby-sitting. Laisser en blanc les plages horaires et les soirées libres. Toutes les plages horaires pendant lesquelles la personne au pair est tenue d'assurer une présence, active ou passive, doivent être prises en compte.

Les heures de repas doivent être prises en compte uniquement si la personne au pair est seule avec les enfants et ne peut donc disposer de son temps. Si le déjeuner (ou le dîner) est pris en famille, il ne s'agit pas d'heures de présence, mais de participation à la vie familiale. Tout dépassement des 30 heures de présence par semaine (hors soirée de baby-sitting) doit être rétribué à hauteur de 4 € de l'heure. Nous vous demandons de remplir 2 exemplaires : un pour vous et un autre que vous joindrez à votre dossier à renvoyer.

Nous vous conseillons de lui remettre l'argent de poche en espèces chaque vendredi. Ainsi, la personne placée au pair aura de l'argent liquide si elle sort le week-end avec ses ami(e)s. Vous pouvez également lui faire ouvrir un compte à votre agence bancaire avec une carte de retrait, sans CB ni chéquier, ni découvert autorisé, et établir un ordre de virement hebdomadaire sur ce compte.

Si votre profession ne vous permet pas la réalisation d'un emploi du temps fixe, nous vous remercions de bien vouloir hachurer la totalité de l'emploi du temps en laissant blanches les plages horaires fixes que vous pourrez libérer afin que votre au pair se rende à ses cours de langue. Vous confirmerez en commentaires le nombre d'heures de présence maximum demandées.

Cet emploi du temps va vous permettre de mieux comprendre ce que vous attendez de votre au pair. Plus vos attentes seront claires et bien explicites, moins vous laisserez de place pour d'éventuels malentendus.

La réalisation d'un emploi du temps n'est pas simple, et c'est la raison pour laquelle nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Planning année scolaire _____

Famille :

Période scolaire
 Date.....

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
07 : 15 / 08 : 00						
08 : 00 / 08 : 30						
08 : 30 / 09 : 00						
09 : 00 / 09 : 30						
09 : 30 / 10 : 00						
10 : 00 / 10 : 30						
10 : 30 / 11 : 00						
11 : 00 / 11 : 30						
11 : 30 / 12 : 00						
12 : 00 / 12 : 30						
12 : 30 / 13 : 00						
13 : 00 / 13 : 30						
13 : 30 / 14 : 00						
14 : 00 / 14 : 30						
14 : 30 / 15 : 00						
15 : 00 / 15 : 30						
15 : 30 / 16 : 00						
16 : 00 / 16 : 30						
16 : 30 / 17 : 00						
17 : 00 / 17 : 30						
17 : 30 / 18 : 00						
18 : 00 / 18 : 30						
18 : 30 / 19 : 00						
19 : 00 / 19 : 30						
19 : 30 / 20 : 00						
20 : 00 / 20 : 30						
20 : 30 / 21 : 00						

Planning vacances

Famille :
Période vacances
Date.....

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
07 : 15 / 08 : 00						
08 : 00 / 08 : 30						
08 : 30 / 09 : 00						
09 : 00 / 09 : 30						
09 : 30 / 10 : 00						
10 : 00 / 10 : 30						
10 : 30 / 11 : 00						
11 : 00 / 11 : 30						
11 : 30 / 12 : 00						
12 : 00 / 12 : 30						
12 : 30 / 13 : 00						
13 : 00 / 13 : 30						
13 : 30 / 14 : 00						
14 : 00 / 14 : 30						
14 : 30 / 15 : 00						
15 : 00 / 15 : 30						
15 : 30 / 16 : 00						
16 : 00 / 16 : 30						
16 : 30 / 17 : 00						
17 : 00 / 17 : 30						
17 : 30 / 18 : 00						
18 : 00 / 18 : 30						
18 : 30 / 19 : 00						
19 : 00 / 19 : 30						
19 : 30 / 20 : 00						
20 : 00 / 20 : 30						
20 : 30 / 21 : 00						

Liste des tâches ménagères légères lors d'un programme d'échange au pair

Cette liste a été mise en place dans le but de donner une idée précise des tâches ménagères acceptables pour votre fille au pair.

Il nous semble important que vous preniez ces directives en considération lorsque vous préparerez le programme hebdomadaire de votre au pair.

N'oubliez pas que votre au pair sera considérée comme un membre de la famille et devra être traitée comme telle.

Tâches ménagères légères

Passer l'aspirateur dans la chambre des enfants une fois par semaine

Préparation des repas des enfants

Nettoyage et rangement de la cuisine après les repas

Nettoyage de la baignoire, du lavabo après le bain des enfants

Linge des enfants à mettre dans le panier à linge sale

Lessive et repassage du linge des enfants une fois par semaine

Rangement des jeux et tenue en bon ordre de la chambre des enfants

Changer les lits des enfants

Vider la poubelle de la chambre des enfants

Vider le lave-vaisselle

Courses légères (pas les courses complètes de la semaine)

Aider à la préparation des repas de la famille ainsi que des repas exceptionnels, si elle y est invitée

Tâches ménagères non acceptables

Toutes opérations personnelles relatives aux adultes telles que nettoyage directement derrière eux, rangement de leurs vêtements, lavage des sous-vêtements, etc. ...

Amener les vêtements au pressing

Grand nettoyage de printemps

Changement des draps du lit des parents

Grand nettoyage des appareils ménagers : réfrigérateur, four, congélateur, micro-onde, etc. ...

Nettoyer la salle de bains et la chambre des parents

Nettoyage des fenêtres

Nettoyage extérieur de la maison

Entretien du jardin, tondre, arroser, etc. ...

Nettoyer la voiture

Sortir le chien

Préparer ou aider à préparer un repas exceptionnel ou elle ne serait pas invitée

Nettoyage de l'argenterie, des cuivres, etc...

Si vous arrivez d'un commun accord avec votre au pair à lui faire faire quelques heures de ménage ou de repassage par semaine, vous devez la rémunérer au minimum 8€ de l'heure. Les heures doivent être effectuées au sein du domicile familial.

Un/une au pair est là pour aider la famille et ne doit être en aucun cas en charge de l'intégralité du ménage de votre maison.

Conditions du programme au pair

Une fille au pair fait partie intégrante de votre famille. Elle partage avec vous sa langue, sa culture et les coutumes de son pays.

OBLIGATIONS DES PERSONNES AU PAIR

La personne au pair doit être âgée de 17 ans minimum et de 30 ans maximum.

Travail requis

La personne au pair s'engage à effectuer un maximum de 25 heures de travail par semaine. Les horaires peuvent être fixés à la convenance de la famille, tout en respectant les heures de scolarité de la personne au pair. Dans l'intérêt de la famille comme celui de la personne au pair, il convient que les horaires soient définis précisément dès le début du séjour.

Les enfants en charge de l'Au pair doivent être scolarisés, en crèche ou bénéficier d'un mode de garde complémentaire.

Pour le placement au pair d'été, la personne au pair pourrait faire maximum 35 heures par semaine.

Tâches à exécuter

La tâche principale de la jeune fille au pair consiste à s'occuper de la garde et du bien être des enfants de la famille d'accueil.

La famille d'accueil pourra éventuellement demander à la personne au pair de réaliser certaines tâches d'aide ménagère légères (ces tâches ne concernent pas le repassage de toute la famille ni le ménage complet de la maison). La personne au pair peut s'occuper du repassage du linge des enfants 1 heure par semaine.

Pendant les vacances scolaires, la famille d'accueil peut demander à la personne au pair de partir avec elle, en respectant ses 25 heures de travail hebdomadaire. En aucun cas la jeune fille au pair ne pourra exercer son activité dans un autre foyer que celui où elle est placée ni prendre en charge les enfants d'une autre famille.

Disponibilité

La famille d'accueil peut demander à la personne au pair d'effectuer deux soirées de baby-sitting par semaine. Ces baby-sittings ne sont pas cumulables d'une semaine à l'autre.

Les modalités de cette disponibilité doivent être fixées conjointement par la personne au pair avec la famille d'accueil.

Repos

La personne au pair doit bénéficier d'un jour et demi de repos par semaine minimum. Dans le cas où la personne a effectué ses 25 heures de travail hebdomadaire entre le lundi et le vendredi, elle n'est alors pas censée travailler le week-end.

En revanche, si la personne au pair est amenée à dépasser ses horaires « pour une urgence », elle doit être rémunérée davantage (bien entendu la personne au pair doit donner son accord).

Une fois les 25 heures de travail effectuées, la personne au pair pourra disposer de son temps libre. Dans tous les cas, la personne au pair devra informer la famille d'accueil des modalités de sorties.

IMPORTANT : La jeune fille au pair n'est pas dans l'obligation de travailler le 25 décembre et le 31 décembre, ni les jours fériés, sauf en cas d'**URGENCE**.

Assistance

La personne au pair peut bénéficier d'un soutien moral de **Go Study & Travel** dans le cas où elle rencontre des difficultés avec sa famille d'accueil dans l'exercice de ses fonctions de fille au pair. Nous pouvons ainsi rencontrer la jeune fille au pair afin de lui parler, l'orienter sur la conduite qu'il serait raisonnable de tenir, la conseiller sur les problèmes qu'elle rencontre au sein de sa famille d'accueil.

En revanche la jeune fille au pair, ne peut pas bénéficier d'une aide financière et elle reste responsable de ses faits et gestes ainsi que de son comportement.

OBLIGATIONS DES FAMILLES D'ACCUEIL

Conditions de logement et d'accueil

La famille d'accueil s'engage à loger la personne au pair dans les meilleures conditions d'hébergement possibles, en mettant à la disposition de celle-ci un endroit adéquat pour dormir et des conditions appropriées pour faire sa toilette personnelle.

Dans tous les cas, la famille d'accueil s'engage à prendre soin de la personne au pair, et en aucun cas à lui manquer de respect ou de politesse. **Go Study & Travel** conseille de disposer d'un espace pour permettre à la personne au pair de garder un certain degré d'intimité.

Rémunération

La personne au pair doit être rémunérée 80€ ou 100€ dans le cas d'une au pair anglophone pour 25 heures par semaine. Cette somme reste due pendant la période scolaire et en période de vacances.

IMPORTANT : Si le nombre d'heures de travail augmente durant les vacances la personne au pair doit être rémunérée davantage (pour plus de renseignements, nous consulter).

Pour les personnes placées pendant la période d'été, les mêmes conditions de travail sont appliquées. En revanche, si ses horaires dépassent les 25 heures, la personne doit être rémunérée davantage, au minimum 6 € l'heure en semaine et 8€ l'heure les jours fériés et dimanches.

Dans le cas où la jeune au pair pour raisons exceptionnelles travaillerait les dimanches ou les jours fériés, elle doit être rémunérée 8€ l'heure au minimum.

Congés

La jeune fille au pair aura une semaine de congés payés par période de 6 mois travaillés. Elle ne travaille pas les jours fériés.

Transports

La famille d'accueil doit prendre en charge un abonnement mensuel permettant un accès illimité aux transports en commun (sur l'agglomération concernée), et cela pour ses déplacements personnels (école, sorties).

La validité de cet abonnement ne peut en aucun cas être inférieure à la durée du séjour de la personne au pair au sein de la famille (même pendant les vacances).

Dans le cas où la famille réside dans un lieu plus éloigné, sans accès aux transports en commun, une voiture sera alors proposée à la personne au pair pour ses déplacements à son école et pour ses sorties personnelles.

La famille d'accueil mettant un véhicule à la disposition de la fille au pair s'engage à contacter une assurance tous risques pour le véhicule prêté et ne prétendra à aucune indemnisation de la part de la jeune fille au pair en cas de dommages, si l'utilisation du véhicule est requise pour les besoins de la famille.

En cas de dommages lors d'une utilisation pour ses loisirs, la personne au pair pourra s'attendre à payer le montant de la franchise. Il appartient à la famille d'informer la personne au pair de toutes ces conditions.

Régularisation

Pour les séjours de plus de 3 mois, la famille d'accueil doit déclarer la personne au pair auprès des autorités compétentes dans les quinze jours suivant son arrivée en France en tant que « stagiaire aide familiale étranger ».

De plus, elle doit l'inscrire au régime de la Sécurité Sociale garantissant les prestations de maladie, maternité et accident de travail, ainsi qu'auprès de l'**URSSAF**. Les cotisations peuvent varier d'un département de résidence à l'autre.

Assurances complémentaires

Vous devez souscrire une assurance internationale et de responsabilité civile pour le compte de votre future au pair, celle-ci n'en ayant pas lors de son arrivée en France. Nous vous proposons un partenaire spécialisé dans les assurances voyages au pair.

Assistance

En cas de maladie de la personne au pair, la famille d'accueil doit continuer à l'héberger et à la nourrir, jusqu'à son rétablissement ou son éventuel rapatriement.

FORMALITES NECESSAIRES POUR ACCUEILLIR UNE PERSONNE AU PAIR

Documents

Go Study & Travel se chargera des formalités administratives relatives au placement de la personne au pair.

Pour un remplacement au pair, nous demandons une copie du document relatif aux cotisations **URSSAF**, ce document étant demandé par la Direction Départementale du Travail.

Délais d'arrivée

Nous demandons aux familles d'accueil de nous faire parvenir le dossier complet au minimum deux mois au minimum avant la date d'arrivée souhaitée pour la personne au pair. Notre agence fait en sorte que ce délai soit respecté mais n'est pas responsable des imprévus générés par les démarches administratives en France et pour l'obtention du visa.

Obtention du visa

Une fois l'accord de placement approuvé, la famille d'accueil envoie un des deux formulaires contresignés par le responsable de la **D.I.R.E.C.T.T.E** à la personne au pair dans son pays de résidence, avec l'inscription de son école de langue française.

A ce stade, nous ne pouvons pas encore vous garantir que la personne au pair obtiendra son visa.

Arrivée en France

En fonction du lieu de résidence de la famille, **Go Study & Travel** définira avec elle les modalités d'accueil de la fille au pair.

La fille au pair devra dans les jours suivant son arrivée se présenter à l'OFFI de son département pour valider son visa sur le territoire français.

Changements pendant son séjour

Tout changement pendant la durée du séjour de la personne au pair devra être signalé à **Go Study & Travel**.

PROCESSUS DE PLACEMENT D'UNE PERSONNE AU PAIR

Analyse et sélection

Go Study & Travel procédera à une analyse des candidatures des personnes au pair, de leurs potentialités ainsi que leurs objectifs. Par ailleurs, **Go Study & Travel** analysera les besoins des familles d'accueil, les conditions d'hébergement afin de rendre compatibles les objectifs et aspirations des deux parties.

Après cette analyse, **Go Study & Travel** proposera à la famille d'accueil une candidature et lorsque l'accord sera donné, établira conjointement avec la famille les formalités nécessaires au placement.

Conclusion du programme

A la fin de son séjour, la jeune fille au pair retourne dans son pays d'origine.

En aucun cas, la personne au pair ne doit rester sur le territoire français au-delà de la date d'expiration de son titre de séjour.

Go Study & Travel restera à l'écoute des familles d'accueil et pourra continuer à leur proposer tout autre service dont elles pourraient avoir besoin.

Responsabilité de l'agence

Go Study & Travel a pour fonction d'établir un lien entre des familles d'accueil et des personnes étrangères désirant faire un séjour au pair. En aucun cas **Go Study & Travel** ne doit être tenue pour responsable du comportement de la jeune fille au pair au sein de la famille d'accueil ou à l'extérieur de ce cadre familial.

Go Study & Travel se réserve le droit de compléter ultérieurement ce règlement par l'ajout de nouveaux articles ou la modification d'articles existants.

ACCEPTATION DES CONDITIONS DU PROGRAMME DE PLACEMENT AU PAIR

Je soussigné(e)

Madame/Monsieur _____ déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement du programme de placement Au Pair réalisé par **Go Study & Travel** concernant l'accueil des personnes au pair, et m'engage à respecter toutes les directives données, et à régler les frais de placement lors de l'acceptation d'un dossier par une personne au pair.

Date : _____

Signature(s) : _____

Indiquer la mention manuscrite Lu et Approuvé : _____

Document à signer et à remettre à Go Study & Travel.



ASSURANCE

Vous recevez une jeune fille au pair au sein de votre famille. Nous vous informons que vous devez assurer cette personne pendant son séjour en France.

Pour vous permettre de passer un séjour en toute tranquillité avec votre jeune fille au pair, nous avons sélectionné pour vous un partenaire spécialisé dans les assurances voyages qui vous proposera des garanties de qualité adaptées pour votre fille au pair.

Votre fille au pair bénéficiera des avantages suivants : responsabilité civile – rapatriement – prise en charge des frais médicaux, maladie, accident etc.

En cas de problème pendant le séjour, vous pouvez contacter la plateforme d'assistance de nos partenaires (disponible 24h/24 – 7j/7).

Vous pouvez souscrire à l'assurance sur notre site internet.

Important :

Vous devez souscrire une assurance pour le compte de votre fille au pair avant son arrivée en France. Une fois cette souscription effectuée, merci de nous faire parvenir la copie du contrat d'assurance pour nous permettre de valider le placement dans votre famille.

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES AU PAIR

Contrat convenu entre :

Go Study & Travel, agence d'échanges culturels et linguistiques, domiciliée au
8, chemin de Vieux Moulin 69160 Tassin la Demi-Lune.

Et

Mme /Mr. _____

Adresse _____

RESPONSABILITE DE L'AGENCE

Analyse et sélection

Go study & Travel procédera à une analyse des candidatures des personnes au pair, de leurs potentialités ainsi que leurs objectifs. Par ailleurs, **Go Study & Travel** analysera les besoins des familles d'accueil, les conditions d'hébergement afin de rendre compatibles les objectifs et aspirations des deux parties.

Après cette analyse, **Go Study & Travel** proposera à la famille d'accueil deux dossiers de candidature au minimum, et lorsque l'accord sera donné, établira conjointement avec la famille les formalités nécessaires au placement.

Go Study & Travel a pour fonction d'établir un lien entre des familles d'accueil et des personnes étrangères désirant faire un séjour au pair en France.

Go Study & Travel reste durant le séjour au pair à l'écoute des familles et des jeunes filles au pair afin de les aider en cas de besoin.

Nous proposons des réunions à nos jeunes filles au pair tout long du séjour, qui nous permettent de partager leurs expériences et d'évaluer leurs besoins.

DROITS DE L'AGENCE

Dans le cas où la jeune fille au pair viendrait le cas échéant à ne pas avoir de bonnes attitudes ou de bons comportements au sein de la famille d'accueil ou à l'extérieur de ce cadre familial, **Go Study & Travel** n'est pas responsable de ces derniers.

Go Study & Travel ne saurait être tenue responsable également des imprévus qui peuvent survenir avant l'arrivée de la personne au pair (refus de visa, décès d'un membre proche de la famille, etc.)

Go Study & Travel se réserve le droit de compléter ultérieurement ce contrat par l'ajout de nouveaux articles ou la modification d'articles existants.

L'agence se réserve notamment le droit d'interrompre ses services sans remboursement pour les motifs suivants :

- ❖ Plaintes incessantes de la part de la personne au pair
- ❖ Non respect des conditions d'accueil de la part de la famille
- ❖ Retard du versement de l'argent de poche pour la personne au pair
- ❖ Non respect des horaires de travail de la personne au pair
- ❖ Renvoi abusif de la personne au pair avant la fin du préavis de 4 semaines

CONDITIONS FINANCIERES

L'engagement d'un candidat par la famille d'accueil, entraîne l'acceptation des conditions financières fixées par **Go Study & Travel**. Les frais d'agence sont les suivants :

- ❖ **Frais d'inscription** d'un montant de **110€TTC** (encaissés à la réception du dossier et non remboursables)
- ❖ **Frais de placement et démarches administratives** d'un montant variable selon la durée du séjour.

Pour donner suite à votre recherche, retournez votre dossier d'inscription daté et signé, accompagné des chèques correspondants aux prestations souhaitées.

Ces deux chèques sont à envoyer lors de la constitution du dossier à l'ordre de Go Study & Travel

Go Study & Travel trouve votre future au pair et vous guide dans vos démarches administratives en France, ainsi qu'auprès du Consulat pour l'obtention du visa. Nous vous soutenons également pour l'intégration de votre au pair dans votre famille.

FRAIS D'INSCRIPTION

Ancien adhérent : ci-joint un règlement de frais d'inscription de **90€** pour l'année 2019 (non remboursables)

Nouvel adhérent : ci-joint un règlement de frais d'inscription de **110€** pour l'année 2019 (non remboursables)

Chèque n°.....Banque.....

FORMULE N° 1 AU PAIR 30 heures par semaine

Nous joignons à cette effet un chèque d'un montant de :

250€ nouvel adhérent

550€ nouvel adhérent

700€ nouvel adhérent

150€ ancien adhérent

500€ ancien adhérent

600€ ancien adhérent

Pour une période de 1 à 3 mois

Pour une période de 4 à 6 mois

Pour une période de 7 à 12 mois

FORMULE N°2 : PREMACTH

Vous avez trouvé votre au pair et vous souhaitez que nous nous occupions des démarches administratives.

Nous joignons à cette effet un chèque d'un montant de : **350€**

FORMULE N°3 : PROLONGATION DU CONTRAT

Incluant un suivi administratif pour la durée d'un séjour de 1 à 12 mois.

Nous joignons à cet effet un chèque (frais d'inscription + frais de démarches administratives) d'un montant de : **90€ + 150€**

FORMULE N°4 : AU PAIR LANGUE MATERNELLE ANGLAISE

Nous vous joignons à cette effet un chèque d'un montant de :

300€nouvel adhérent

600€nouvel adhérent

800€nouvel adhérent

200€ancien adhérent

550€ancien adhérent

700€ancien adhérent

Pour une période de 1 à 3 mois

Pour une période de 4 à 6 mois

Pour une période de 7 à 10 mois

OPTION DISPONIBLE

Envoi des documents pour la demande du visa :

Nous souhaitons que **Go Study & Travel** assure l'envoi des documents par courrier (Dhl, Fedex, etc...) nécessaires pour l'obtention du visa.

Nous joignons à cet effet un chèque d'un montant de : **120€**

La famille d'accueil doit prendre en charge l'envoi effectué par **Go Study & Travel** des documents en relation avec les démarches administratives d'établissement de visa auprès du Consulat concerné (frais variables selon le transporteur, **DHL**, **CHRONOPOST**, **TNT** et selon le pays d'origine de la personne au pair).

REMBOURSEMENT

En cas d'annulation par une famille, après l'acceptation d'une personne au pair, il n'y aura aucun remboursement de la part de **Go Study & Travel**.

Si le candidat au pair annule son arrivée, ou que son visa est refusé et qu'aucune autre candidature n'a été présentée à la famille d'accueil dans le mois qui suit, l'agence remboursera **30% des frais de placement**. En revanche, si la famille d'accueil ne désire pas d'autre remplacement d'une personne au pair, aucune somme ne sera remboursée.

Une fois le placement effectué, si la personne au pair décide de quitter la famille au-delà du quatrième mois, **Go Study & Travel** pourrait vous replacer une nouvelle personne. Dans ce cas, il faut prévoir un complément de frais de placement.

Dans le cas où la famille souhaite rompre le contrat durant le séjour de la personne au pair pour des raisons diverses, non graves, ou personnelles, la famille doit prévenir la personne au pair au minimum 15 jours avant pour nous permettre de lui retrouver une famille adéquate. Par ailleurs, dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée par **Go Study & Travel**.

Si la personne au pair quitte la famille d'accueil en raison du non-respect des conditions du règlement au pair par la famille, aucune somme ne sera remboursée et aucun nouveau placement ne sera proposé.

Si les problèmes sont imputables à la fille au pair (faute grave vis-à-vis des enfants par exemple), **Go Study & Travel** proposera à la famille d'accueil, et sans coût supplémentaire, un nouveau dossier de candidature (avec un temps de délai).

FRAIS DE DEBUT CONTRAT

- ❖ Frais d'inscription et placement
- ❖ Prévoir les frais d'inscription au cours de français de votre au pair (frais remboursés par votre fille au pair durant son séjour)
- ❖ Frais d'envoi des documents pour votre au pair pour l'obtention du visa (DHL, FEDEX, UPS, etc...)
- ❖ Assurance internationale (environ 250€ à 450€ selon la durée du séjour)
- ❖ Participation au billet de train Paris/votre domicile (cette participation n'est pas obligatoire mais recommandée)
- ❖ Quelques heures de conduite en auto-école sont conseillés afin de vous assurer de la sécurité de vos enfants

BUDGET MENSUEL DE VOTRE AU PAIR

- ❖ Frais de nourriture et d'hébergement
- ❖ Argent de poche 90€ par semaine (soit 360€ / mois)
- ❖ Les frais de transport pour se rendre à son école de langue sont à votre charge
- ❖ Les charges URSSAF (entre 130€ à 199€ / mois)
- ❖ Assurance internationale (environ 40€ / mois)
- ❖ Participation aux frais des cours de français si la seule école disponible sur votre secteur propose des tarifs de plus de 6€ / heure

Nous soussignés, Monsieur et Madame déclarons avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales et d'accueil du contrat de prestations de services réalisé par **Go Study & Travel** et nous engageons à respecter toutes ses directives.

Nous renonçons à rechercher la responsabilité de l'agence dans le cadre des dispositions précisées dans le présent contrat de prestation en cas de dommages et préjudices causés par la personne au pair pendant son séjour.
Nous nous engageons également à contracter une assurance pour la personne au pair couvrant les risques de maladie, d'accident, de diagnostic de maternité, de responsabilité civile et de rapatriement.

Nous versons à **Go Study & Travel** les sommes afférentes à notre contrat qui seront encaissées au fur et à mesure de l'évolution de notre dossier et joignons à cet effet les chèques correspondants.

Contrat à imprimer en deux exemplaires, le second étant à renvoyer à **Go Study & Travel**

Date : _____ Signature(s) : _____

Mention manuscrite Lu et Approuvé : _____



[Particulier
employeur]



Les emplois **au pair** & les stagiaires aide-familiaux étrangers

À JOUR
AU

1^{er} janvier 2010

Vous accueillez un stagiaire aide-familial étranger ?

Le stagiaire est un jeune étranger (18 à 30 ans) venu en France pour étudier. Vous l'accueillez dans votre famille. En contrepartie du gîte et du couvert, il assure au maximum 5 heures par jour de tâches familiales courantes.*

Formalités

Le stagiaire est titulaire d'un accord de placement visé par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

En tant qu'employeur, vous demandez votre immatriculation à l'Urssaf, dans les 8 jours suivant l'embauche de votre stagiaire et vous versez des cotisations.

Si votre stagiaire n'a pas de numéro de Sécurité sociale, vous le déclarez à la Caisse primaire d'assurance maladie.

Montant des cotisations (en euros)

Seules les cotisations patronales sont dues :

Base de calcul	Sécurité sociale**	Retraite complémentaire	AGFF
1 semaine : 115,18	35,13	7,03	1,76
1 mois : 496,16	151,33	30,27	7,57

Vous ne pouvez bénéficier ni de l'Allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) ni du complément du mode de garde de la PAJE, ni des avantages fiscaux liés à l'embauche d'emplois familiaux.

* 17 ans sous réserve de justifier de la présence d'un responsable légal en France.

** y compris la contribution de solidarité pour l'autonomie et le FNAO.

Vous occupez un employé au pair ?

L'employé au pair vit chez vous et assure différentes tâches à votre domicile. Vous le rémunérez exclusivement en avantages en nature (nourriture et/ou logement).

ATTENTION :
nous vous invitons à vérifier que votre employé ne relève pas du statut « stagiaire aide-familial étranger ».

Formalités

Vous demandez votre immatriculation à l'Urssaf, dans les 8 jours suivant l'embauche de votre employé au pair. Vous devenez ainsi employeur et, à ce titre, vous versez des cotisations.

Si votre employé au pair n'a pas de numéro de Sécurité sociale, vous le déclarez à la Caisse primaire d'assurance maladie.

Vous rédigez un contrat de travail ou une lettre d'engagement.

Cet emploi est soumis aux dispositions de la convention collective nationale des salariés du particulier employeur.

Avantage fiscal

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts ou, sous certaines conditions, d'un crédit d'impôt, égal(e) à 50 % des dépenses effectivement supportées (valeur des avantages en nature et montant des cotisations) et prises en compte dans la limite de 12 000 euros* par an (plafond majoré sous certaines conditions pour enfants ou personnes à charge).

* Cette limite est portée à 15 000 € pour le contribuable qui bénéficie pour la 1^{re} année de cet avantage fiscal.

En début d'année, l'Urssaf vous adresse une attestation à joindre à votre déclaration de revenus.

Calcul des cotisations

Les cotisations sont calculées sur le montant des avantages en nature (valeurs forfaitaires des repas et du logement fournis gratuitement à votre employé au pair) et éventuellement augmenté de la rémunération en espèces.

Avantages en nature

Nourriture	4,70 €	par repas
Logement	71 €	par mois

Taux de cotisations

	Part salariale	Part patronale	Total
Sécurité sociale ⁽¹⁾ solidarité	-	30,50 %	30,50 %
Retraite complémentaire AGFF	4,55 %	4,95 %	9,50 %
Retraite prévoyance	0,70 %	0,81 %	1,51 %
Assurance chômage ⁽²⁾	2,40 %	4,00 %	6,40 %
Contribution à la formation professionnelle	-	0,25 %	0,25 %

Les employés au pair peuvent ouvrir droit à l'AGED.

1. Si vous ne bénéficiez pas de l'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale.

2. Pas de contribution pour les salariés de 65 ans et plus.



Comment déclarer ?

Chaque trimestre, l'Urssaf vous adresse une déclaration à lui renvoyer en respectant la date limite de retour.

Vous cochez le type d'emploi (au pair ou stagiaire aide-familial étranger) et précisez :

- **pour un employé au pair** : le montant total des avantages en nature du trimestre et éventuellement augmenté de la rémunération en espèces ;
- **pour un stagiaire aide-familial étranger** : la base forfaitaire correspondant au temps passé à votre domicile au cours du trimestre.

L'Urssaf calcule pour vous les cotisations et vous adresse un avis d'échéance sur lequel figurent le montant dû et la date limite de règlement des cotisations (30 avril, 31 juillet, 31 octobre, 31 janvier).

Le respect des échéances vous évite des majorations et pénalités de retard.



Plus d'information ?

Ce document est volontairement synthétique.
L'Urssaf est à votre disposition pour une information plus approfondie et adaptée à votre situation particulière.

BON À SAVOIR...

Retrouvez toute l'information concernant les charges sociales liées à l'emploi sur notre site Internet :

www.urssaf.fr



Particuliers

